

Motion de Mmes Virginie Keller Lopez, Marie-France Spielmann, Eustacia Cortorreal, MM. Olivier Coste, Pierre Losio, Georges Breguet, Bernard Paillard et Daniel Künzi : «Pour une maison de la danse à Genève».

(acceptée par le Conseil municipal lors
de la séance du 13 novembre 2001)

MOTION

Considérant:

- le développement réjouissant des activités chorégraphiques à Genève;
- le public croissant pour ce genre d'activités;
- la crédibilité et la qualité du travail effectué par l'Association pour la danse contemporaine (ADC);
- la capacité de cette association à fédérer la multitude de compagnies de danse qui travaillent sur notre territoire;
- les difficultés rencontrées par cette association et tout le milieu de la danse pour trouver des lieux de diffusion des spectacles et pour faire travailler les compagnies dans de bonnes conditions;
- le travail déjà effectué par l'ADC sur demande du département des affaires culturelles (sondage du public, regroupement des acteurs du milieu de la danse, avant-projets sur trois lieux différents);
- l'intérêt pour notre région d'enrichir son patrimoine culturel d'un projet lié à l'activité chorégraphique,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à tout mettre en œuvre pour qu'une maison de la danse puisse se réaliser à Genève en collaboration avec l'Etat et les communes;
- à poursuivre les études présentées par l'Association pour la danse contemporaine;
- à demander au Conseil municipal un crédit d'étude complémentaire à insérer dans le programme d'investissements quadriennal (PIQ).